Migrants

Pour les soins de santé, un peu plus compliqué...

- **El Yazami plaide pour le renforcement de la coordination entre les différents ministères**
- **Le renforcement de la prise en charge dans les structures de santé, une priorité de la nouvelle phase**
- **Le département de tutelle finalise une stratégie dédiée aux migrants pour la période 2017-2021**

Au-delà de l'intégration des migrants dans le système de couverture médicale Ramed, c'est sur le terrain que la situation se complique. Les migrants vont bénéficier du même panier de soins que les nationaux, et devront faire face aux mêmes difficultés qui caractérisent la mise en œuvre de ce système (Ph. Bziouat)

AVEC l'emploi et l'éducation, l'accès aux services de santé est l'une des principales mesures favorisant l'intégration socio-économique des migrants. «C'est ce qui permet de mesurer l'efficacité de la politique migratoire», selon Anis Birrou, ministre en charge des MRE et des Affaires de migration. Le Maroc, qui vient de lancer la 2e phase d'intégration des immigrés a-t-il les moyens de ses ambitions? La volonté d'assurer une meilleure intégration des migrants met le département de la Santé face à de véritables défis. En tête, la capacité du système de santé à répondre aux besoins spécifiques de cette population. Des difficultés de gouvernance, de pilotage et de coordination entre les différents intervenants risquent également d'impacter l'efficience de cette intégration. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'appel lancé par Driss El Yazami, président du CNDH, lors d'une table ronde, organisée par le ministère de la Santé, hier à Rabat. Il a plaidé en faveur du «renforcement de la coordination entre les différents ministères». Ceux-ci «doivent obéir au principe de non discrimination, tel que prôné par la Constitution de 2011», a-t-il dit. Certaines mesures sont prévues pour déployer une meilleure synergie entre les différents intervenants. Le département de la Santé prévoit de mettre en place une instance chargée du pilotage et de la coordination des interventions.

Aujourd'hui, le ministère de tutelle a «engagé des initiatives facilitant l'accès des migrants aux services de santé», comme l'a précisé Abderrahmane Maâroufi, directeur de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies. Cela concerne «la garantie au profit des migrants de la gratuité d'accès aux soins de santé primaire». Concrètement, cette catégorie peut bénéficier de consultations de médecine générale, des soins infirmiers, du suivi de la santé de la mère et de l'enfant, les prestations d'urgence médicale de proximité… Pour l'instant, les migrants ne semblent pas se bousculer au portillon (voir repères). Et loin des mesures officielles, c'est sur le terrain que la situation se complique. D'ailleurs, «le renforcement de la prise en charge des migrants au sein des structures de santé», figure en tête des priorités pour la prochaine période. En octobre 2015, une convention a été signée pour intégrer les migrants au système de couverture de base, Ramed. En vertu de ce document, ils ont accès au même panier de soin que les Marocains. Et devront certainement faire face aux mêmes difficultés qui ont marqué la mise en œuvre de ce régime de couverture. Plusieurs rapports ont déjà décrié une série de dysfonctionnements qui risque de vider le Ramed de son sens. La pérennité de ce régime est notamment menacée à cause des problèmes de financement (cf.www.leconomiste.com). D'ailleurs, les responsables du département de tutelle semblent être conscients de ces difficultés. Ils ont été on ne peut plus clair: «le secteur de la santé ne peut à lui seul relever les défis de santé publique posés par un flux migratoire important et imprévu». Ils plaident pour une approche participative. Cela ne se limite pas aux autres départements gouvernementaux. Ils misent également sur l'implication des ONG et des membres des communautés installées au Maroc. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative «d'éducation sanitaire par les pairs», visant «la promotion du bien-être psychosocial des migrants». En clair, le département de Houssain Louardi a formé un pool d'éducateurs issus des ONG et des communautés les plus représentées au Maroc. Cette approche vise notamment d'améliorer l'accès aux services de prévention, essentiellement en matière de lutte contre le SIDA, l'addiction et la violence. Aujourd'hui, le ministère de la Santé se penche sur la finalisation d'une stratégie nationale, dédiée spécifiquement aux migrants. Elle s'étale sur la période 2017-2021. Difficile de savoir si elle sera appropriée par le prochain gouvernement. Quoi qu'il en soit, elle prévoit notamment d'améliorer le système de surveillance de l'état de santé des migrants, via une approche anticipative. L'idée est de détecter les migrants les plus vulnérables pour pallier le manque de données et adapter le dispositif sanitaire. C'est l'un des principaux axes de cette nouvelle stratégie. Ceux-ci restent encore au stade de slogans. Il faudra attendre la finalisation de la version détaillée pour avoir une meilleure visibilité concernant les mesures concrètes prévues pour son implémentation.❑

M. A. M.

Repères

- **15.000 consultations médicales** au profit des migrants en 2015 dans les établissements de soin de santé de base
- **500 femmes** sont suivies dans le cadre du Programme national de surveillance de la grossesse
- **520 enfants** de migrants sont couverts par le Programme national d'immunisation
- **1.250 migrants** ont bénéficié du Programme des infections sexuellement transmissibles
- **5.419 actions** de dépistage chez les immigrés à fin juin 2016

Offres ou Demandes d'emploi
Bon de commande

à retourner à L'Economiste au
70, Bd. Massira Khadra - Casablanca
Tél.: 05.22.95.36.00 -Fax: 05.22.36.59.26

Nom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

• Parution: Mardi ❑

(prière d'écrire en majuscule)

• Demandes d'emploi
❑ Règlement en espèces: 240 DH TTC pour 1 module / parution
1 module = 4 cm (H) x 6 cm (L)

• Offres d'emploi
❑ Je joins mon chèque de 1.800 DH TTC pour deux modules / parution
2 modules = 8 cm (H) x 6 cm (L)